

Monsieur Moncef EL YOUNSSI

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Oummah et Eglise catholique dans le système interétatique : Vers les organisations confessionnelles internationales.

dirigés par Monsieur François LECOUTRE et Monsieur Nicolas HAUPAIS

Ecole doctorale : Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit - SSTED

Unité de recherche : CRJP - Centre de Recherche Juridique Pothier

Soutenance prévue le ***lundi 15 décembre 2025*** à 9h30

Lieu : UFR DEG - rue de Blois Orléans

Salle : des thèses

Composition du jury proposé

M. François LECOUTRE	Université de Poitiers	Directeur de thèse
M. Jean-Baptiste DUDANT	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Rapporteur
M. Tristan POUTHIER	CY Cergy Paris Université	Rapporteur
M. Nicolas HAUPAIS	Paris Saclay	Co-directeur de thèse
Mme Mathilde PHILIP-GAY	Université Jean-Moulin	Examinateuse

Mots-clés : Droit International Public,Saint Siège,Organisation de la Coopération Islamique,Religion,Eglise catholique,Islam

Résumé :

L'Oummah et l'Église catholique incarnent deux formes d'universalité religieuse transformées par la sécularisation et intégrées dans le système interétatique moderne. Issues d'ordres juridiques supranationaux fondés sur la primauté d'un ordre divin qui prétend à la connaissance surnaturelle autant qu'à la reconnaissance sociale, elles se sont converties en acteurs institutionnels d'un ordre international centré sur la souveraineté et la territorialité comme expressions du nouveau fondement volontariste de l'ordre social. Or, la sécularisation du religieux n'en abolit pas la dimension théologique : la porosité des domaines théologiques et politiques induit une circularité conceptuelle des notions juridiques. Le politique hérite ainsi des structures symboliques du théologique et les réinvestit sous des formes juridiques et diplomatiques. Au cœur de cette transformation demeure la notion de peuple, matrice commune du corps ecclésial et de la communauté des croyants, que la modernité a transposée dans la fiction du peuple souverain. L'Organisation de la coopération islamique exprime ainsi une Oummah modernisée, communauté de foi devenue structure intergouvernementale, tandis que le couple Saint-Siège/Vatican manifeste la persistance d'une Église universelle adoptant les formes étatiques pour maintenir sa prétention spirituelle. L'organisation confessionnelle internationale apparaît ainsi comme le produit d'une hybridation entre transcendance et raison d'État, où le religieux, loin d'être marginalisé, continue de structurer la scène mondiale sous des formes sécularisées.